

FORMATION LINGUISTIQUE POUR FAVORISER L'EMPLOYABILITÉ, L'ADAPTABILITÉ ET L'INCLUSION

L'offre de formation proposée s'adresse aux personnes ayant satisfait à l'obligation scolaire et au droit-devoir à l'instruction et à la formation, quelle que soit leur situation professionnelle, et souhaitant entreprendre un parcours de formation visant à améliorer leurs compétences linguistiques.

Les participants doivent être résidents ou domiciliés dans la région Émilie-Romagne avant l'inscription aux activités et être en règle avec leur permis de séjour.

L'offre se décline en parcours de formation suivants:

❖ **ITALIEN NIVEAU A1, 80 HEURES**

Le parcours de niveau A1 (niveau de contact) s'adresse à ceux qui possèdent une connaissance minimale de la langue et souhaitent apprendre à comprendre et utiliser des expressions familières de la vie quotidienne et des formules très courantes pour répondre à des besoins concrets.

❖ **ITALIEN NIVEAU A2, 60 HEURES**

❖ Le parcours de niveau A2 (niveau de survie) est destiné à ceux qui ont une connaissance de base de la langue italienne (A1) et peuvent donc comprendre des situations de communication, même simples. La formation consolide les compétences de compréhension et de production orale et écrite.

❖ **ITALIEN NIVEAU B1, 60 HEURES**

Le parcours de niveau B1 (niveau seuil) s'adresse à ceux qui ont une connaissance élémentaire de la langue italienne (A2) et se concentre sur le développement de compétences communicatives intermédiaires, permettant aux participants de gérer plus efficacement les principales situations de communication quotidienne et d'exprimer leurs expériences, opinions et projets de manière plus détaillée.

L'accès à chaque parcours est soumis à la réalisation d'un test d'entrée structuré afin de vérifier la connaissance de la langue italienne correspondant au niveau de référence du QCER.

À l'issue des parcours, tous les participants auront accès à l'examen pour l'obtention d'un certificat attestant la connaissance de la langue italienne auprès d'un organisme certificateur reconnu par les ministères compétents.

Les cours peuvent être dispensés en présentiel – dans les centres situés dans les provinces de Piacenza, Parme, Reggio d'Émilie, Modène, Ferrare, Bologne, Ravenne, Rimini et Cesena – ou en visioconférence en mode synchrone, tout en garantissant, à la demande spécifique d'un ou plusieurs participants, la possibilité de suivre le cours en présentiel dans les centres de formation prévus.

Les cours sont entièrement gratuits car approuvés par la Région Émilie-Romagne et cofinancés par le Fonds Social Européen + 2021-2027.

Pour informations et inscriptions:



NUOVO CESCOT EMILIA ROMAGNA - e.felloni@cescot.emilia-romagna.it - tel. 051 6380350

